

# Procès Bataclan : les questions que j'ai posées à Hollande



– Monsieur le Président, les terroristes revendiquent leurs attentats par le fait que vous aviez pris la décision de bombarder la Syrie. Il ne nous appartient pas de juger l'utilité ou non de cette décision, mais aujourd'hui reprendriez-vous la même décision, et si oui ne pensez-vous pas que cette décision aurait dû être accompagnée d'un renforcement du contrôle de nos frontières ? Et également d'un renforcement des surveillances des établissements menacés comme l'était le Bataclan, surtout après les attentats de Charlie Hebdo, de l'hyper Casher, des deux policiers tués devant leur enfant de 4 ans, Saint-Étienne-du-Rouvray, du Thalys, etc. etc. ?

– Il apparaît clairement que les frappes en Syrie ont été

effectuées symboliquement sur des cibles dont on n'avait aucune certitude et contre un ennemi dont le gouvernement de l'époque savait pertinemment qu'il pouvait frapper sur notre sol sans en tirer les conséquences en termes de protection de notre territoire. Qu'en pensez-vous ?

– Votre ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, a déclaré le 30 juin 2015 la création d'un état-major opérationnel de prévention du terrorisme rattaché directement au cabinet du ministre. « Sur les 4 000 individus suivis pour radicalisation ou terrorisme, il ne doit plus y avoir de loupé. Nous devons savoir sur chaque suspect ce qui a été fait à son sujet dans le passé et quel service travaille désormais sur lui », précisait alors Bernard Cazeneuve. Un tel échec après un tel engagement n'aurait-il pas justifié une démission ? Que vous inspire cette déclaration ?

– La République française, comme le révèle le Président François Hollande dans un entretien avec le journaliste Xavier Panon, a en effet fourni des armes aux « rebelles » syriens dès 2012. Par l'intermédiaire de la DGSE, ce sont des canons de 20 mm, mitrailleuses, lance-roquettes, missiles anti-char qui auraient été livrés aux rebelles dits « modérés », en violation de l'embargo mis en place l'été 2011 par l'Union européenne.

Un conseiller de l'Élysée admet également auprès de Xavier Panon :

« Oui, nous fournissons ce dont ils ont besoin, mais dans la limite de nos moyens et en fonction de notre évaluation de la situation. Dans la clandestinité, vous ne pouvez agir qu'à petite échelle. À moyens limités, objectifs limités. »

La France aurait également envoyé des forces spéciales sur le terrain destinées à la formation et au soutien opérationnel des combattants. Que vous inspire cet entretien ?

– La République et son gouvernement doivent la sécurité au peuple français, cela fait partie des droits régaliens qui lui incombent. Estimez-vous avoir failli à votre mission ?

– Apparemment vos ministres, Valls Premier ministre, Cazeneuve ministre de l'Intérieur et Le Drian ministre des Armées, dont vous aviez la responsabilité, portent une très lourde responsabilité dans ces attentats. Qu'en pensez-vous ?

– Monsieur Hollande, lors de l'attentat du Bataclan, les terroristes ont justifié leur action par le fait que vous avez ordonné des bombardements en Syrie. M. Abdeslam ici présent a réitéré ces revendications. Que cela vous inspire-t-il ?

**Patrick Jardin**